

éludé l'autre question sur le choix entre insérer la définition dans la Constitution et laisser le Parlement trancher. Le sénateur sait que le rôle du Sénat actuel est défini jusqu'à un certain point dans la Loi constitutionnelle de 1867, mais aussi dans nos propres règlement, procédures et coutumes qui ont évolué au fil des ans.

Le sénateur Frith: Par « nos », est-ce qu'on veut dire le Sénat ou la Chambre également?

LA QUESTION RÉFÉRENDATAIRE—DEMANDE D'EXEMPLAIRE DE LA NOTE DE SERVICE DU CONSEIL DU TRÉSOR

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je crois savoir que le président du Conseil du Trésor, M. Loisel, a envoyé récemment une note aux fonctionnaires sur la participation au débat référendaire, note qui lançait un avertissement. Le ministre pourrait-il nous communiquer le texte de cette note?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je vais me renseigner.

LES NATIONS UNIES

LA MAINTIEN DE LA PAIX EN YOUGOSLAVIE—L'AIDE D'URGENCE EN SOMALIE—LA COMPARAISON ENTRE LES CONTRIBUTIONS DU CANADA DANS LES DEUX CAS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, aux actualités, cette semaine, nous avons appris que les Nations Unies aimeraient que le Canada envoie un contingent supplémentaire de 1 200 hommes et femmes des Forces armées canadiennes dans la zone de conflit de l'ancienne Yougoslavie. Le Cabinet a-t-il pris une décision à ce sujet?

• (1440)

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Non, honorables sénateurs.

Le sénateur Corbin: Relativement à ce même conflit, on a prétendu—et je ne doute pas de la gravité de la situation—qu'un hiver difficile attend les habitants de cette région, d'où l'aide supplémentaire demandée.

Dans l'hémisphère Sud, en Somalie, le nombre de personnes qui mourront de faim pourrait atteindre le million.

Le Canada montre-t-il autant d'empressement à résoudre le problème de la faim en Somalie qu'à aider à rétablir la paix dans l'ancienne Yougoslavie? Je ne minimise pas l'importance des efforts déployés dans un cas comme dans l'autre, mais il me semble que nous n'avons pas assez fait en ce qui concerne la Somalie, compte tenu des besoins très réels qui existent là-bas. À mon avis, les besoins y sont beaucoup plus criants que dans la région de l'ancienne Yougoslavie déchirée par la guerre.

D'ailleurs, qui sommes-nous, Canadiens? L'Europe comprend certains des pays les plus riches du monde. Font-ils leur juste part pour essayer de rétablir la paix? Au lieu d'envoyer des troupes supplémentaires dans cette région, ne devrions-nous pas canaliser nos efforts pour venir en aide à environ un million de Somaliens qui sont dans une situation critique et qui risquent de mourir?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, mon collègue me permettra peut-être de revenir à la première partie de sa question sur la Yougoslavie. Le gouvernement n'a pris aucune

[Le sénateur Murray.]

nouvelle décision à cet égard. Il y a un certain temps, il a annoncé l'envoi de 1 200 hommes et femmes supplémentaires en Bosnie. L'honorable sénateur est sûrement au courant, car c'est de notoriété publique.

Je peux aussi ajouter que 15 agents de la GRC sont allés rejoindre 30 autres de leurs collègues qui se trouvent là-bas depuis le mois de mai. Ils resteront là pendant huit mois pour aider les autorités policières locales à venir en aide aux habitants.

Le Canada est par ailleurs un des premiers pays à fournir des secours humanitaires à la Somalie. Il a aussi joué un rôle de premier plan en envoyant là-bas des troupes qui ne ménagent aucun effort pour garantir que l'aide humanitaire parvient à ceux auxquels elle est destinée.

Je peux donner à l'honorable sénateur des chiffres à l'appui. Depuis janvier, nous avons fourni plus de 18 millions de dollars en secours d'urgence; nous nous sommes engagés, devant le secrétaire général des Nations Unies, à appuyer sans réserve les efforts que l'ONU déploiera pour mettre un terme aux combats et soulager les victimes de la famine; jusqu'à 750 représentants des Forces canadiennes ont été envoyés pour surveiller les opérations humanitaires dans l'une des quatre zones où l'ONU est présente en Somalie.

Comme l'honorable sénateur le sait sans doute, nous avons aussi accueilli plus de 11 000 Somaliens qui ont fui leur pays déchirée par la guerre.

Son Honneur le Président suppléant: Je signale aux honorables sénateurs que le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

Le sénateur Molgat: La sonorisation est peut-être défectueuse, car nous avons beaucoup de difficulté à entendre le Président. Je me demande si quelqu'un pourrait vérifier le système. Je n'ai pas entendu le Président dire que la période des questions était terminée.

Son Honneur le Président suppléant: La période des questions est terminée.

ORDRE DU JOUR

LA LOI MODIFIANT CERTAINES LOIS EN MATIÈRE DE PENSIONS

ET ÉDICTANT LA LOI SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE PARTICULIERS

ET LA LOI SUR LE PARTAGE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

TROISIÈME LECTURE—REPORT DU VOTE

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Doody, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-55, Loi modifiant certaines lois en matière de pensions et édictant la Loi sur les régimes de retraite particuliers et la Loi sur le partage des prestations de retraite.